

4- Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement :

Mme Karine SADOR explique que le Code Général des Collectivités Territoriales impose de présenter ce rapport établi par le délégataire VEOLIA, pour le compte de la Communauté d'Agglomération Villefranche-Beaujolois-Saône.

Il présente différents bilans sur le système de collecte, le système de traitement et bilan des charges sur l'unité de traitement mais aussi des indicateurs sur le prix et la qualité du service de collecte et de son unité de traitement.

Il présente également les caractéristiques du service : nombre d'abonnés, volumes facturés, détail des imports et exports d'effluents, quantité des boues issues de la station d'épuration...

Il est à la disposition du public en mairie.

5- Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif

Madame Karine SADOR informe l'assemblée que conformément à l'article L 2224-5 du CGCT, le rapport annuel sur le prix et la qualité des services est un document produit par la Communauté d'Agglomération Villefranche-Beaujolois-Saône pour le service d'assainissement. Il rend compte aux usagers du prix de la qualité du service rendu ainsi que du diagnostic des installations pour l'année écoulée. Ce rapport contient des indicateurs de performance notamment le taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif qui est de 37%. Il est rappelé que les installations non conformes devront être mises aux normes dans un délai de 4 ans.

6- Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable :

Ce rapport établi par Veolia, pour l'exercice 2021, est présenté au Conseil. Il présente les caractéristiques techniques du service, la tarification de l'eau et recettes du service, des indicateurs de performance ainsi que le financement des investissements.

Il contient également des indicateurs supplémentaires : délai d'ouverture des branchements, durée d'extinction de la dette de la collectivité, taux d'impayés sur les factures de l'année précédente, taux de réclamation.

7- Rapport annuel 2021 sur les coûts et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés :

Conformément à l'article L 2224-17-1 du CGCT, ce rapport est présenté annuellement. Il comprend des données sur le territoire et ses compétences : gestion et collecte des déchets ménagers, collecte des encombrants, déchèterie mais aussi une liste d'indicateurs techniques et économiques et financiers.

C'est aussi un outil de communication et de transparence sur l'activité des services de collecte des déchets à destination des élus et du public.

Ce rapport contient des indicateurs de performance, il est à la disposition du public en mairie.

Tous ces rapports sont consultables sur le site de l'Agglomération Villefranche-Beaujolois-Saône dans la rubrique : rapports des équipements communautaires

8- Rapport de la Chambre Régionale des Comptes de la CAVBS :

M. Alain BETANT fait une synthèse du rapport :

-Concernant la gouvernance de l'agglomération, la répartition des compétences entre l'agglomération et les communes pourrait être améliorée. Par ailleurs, il y a trop peu de démarches de mutualisation pour permettre des économies d'échelle et l'amélioration des services. Il convient également de veiller davantage à bonne coordination des initiatives communales et intercommunales. Enfin, il faudrait introduire davantage de mécanismes de solidarité financière entre les communes. Les écarts entre elles sont parfois trop importants. Alain BETANT avait déjà relevé ce point concernant le prix de l'eau indiqué dans l'étude du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable (manque de péréquation provoquant des disparités entre grosses et petites communes).

-Sur la fiabilité des comptes et la situation financière, cette dernière est saine mais sans doute est-ce dû à des investissements limités, ce qui n'est pas forcément de bonne gestion.

-La gestion des ressources humaines s'est nettement améliorée mais il convient de noter que le recours aux agents contractuels pour assurer les remplacements a parfois dépassé le cadre légal. Par ailleurs, l'agglomération ne dispose pas d'une Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences (GPEC). Les difficultés de recrutement qu'elle rencontre aujourd'hui pourraient être diminuées si elle en disposait.

-La commande publique s'est améliorée mais il subsiste des irrégularités importantes pour lesquelles l'agglomération s'expose à des risques juridiques élevés. Il faut qu'elle s'en prémunisse au plus vite.

En synthèse, la Chambre Régionale des Comptes note de nombreuses améliorations réalisées notamment sur la gouvernance et la gestion de l'agglomération mais indique quelques points essentiels à corriger.

9- Devis BETP : fontaine :

Monsieur Michel MORIN fait part au Conseil Municipal d'un devis pour le remplacement de la pompe de la fontaine. Un devis comparatif sera demandé avant décision.

10- Délibération pour recrutement d'un vacataire (délibération n°2022-20) :

Madame Francine KHEMDOUDI indique au Conseil qu'une famille souhaite inscrire son enfant à la cantine mais il est nécessaire qu'un accompagnant s'occupe uniquement de lui. Elle propose donc au Conseil de recruter un vacataire pour assister un(e) élève pendant le temps de cantine, soit 2h sur la base du taux d'horaire du SMIC. L'auxiliaire de vie en place déjà en place à l'école assurera cette mission pour un jour/semaine.

11- Rapports commissions communales :

• Urbanisme :

Déclarations préalables accordées ou en cours d'instruction pour :

- *La mise en place d'un abri piscine : 101, Route de Fond Moiroux du Bas*
- *La réfection de la toiture à l'identique : 462, Route de Fond Moiroux du Haut*

Permis de Construire transmis à la CAVBS pour instruction

- *Construction d'une maison individuelle : 101, Rue Mont Saint Guibert*

• **Communication :**

M. Benjamin MOUTET indique au Conseil que le prochain « Fil'Infos » est en cours de préparation et devrait être distribué à la fin du mois.

Une refonte du site internet est actuellement en cours. La nouvelle version devrait être installée début d'année 2023.

• **Culture et patrimoine :**

Francine KHEMDOUDI rapporte au Conseil les informations suivantes :

A l'occasion des « Journées Européennes du Patrimoine » une cinquantaine de visiteurs sont venus pour découvrir l'église. Une réflexion est à mener pour prévoir des visites guidées de l'église l'année prochaine.

Lors de cette journée, il a été convenu de demander aux paroissiens de prévoir un nettoyage

- *Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées* : Une boucle supplémentaire de 19kms va être créée, l'itinéraire passera par le sentier des Buis, le Col de Châtoux pour revenir par le Château du Sou. Les points d'intérêts ont été annotés sur le plan, le texte descriptif de la commune a été conservé et des photos du village fournis à M. Babad pour la réédition du cartoguide PDIPR de la CAVBS.

• **Finances :**

Mme Karine SADOR indique qu'une visioconférence s'est tenue le 29 septembre sur l'inflation en raison de la crise énergétique. Parmi les sujets abordés il a été indiqué qu'un dispositif de soutien budgétaire était mis en place pour les collectivités territoriales. Il s'agit du « Filet de Sécurité Inflation ». Un décret relatif aux modalités de calcul et de versement de la dotation octroyée pour compenser certaines hausses de dépenses subies en 2022 du fait de l'augmentation des prix de l'énergie, de l'alimentation et de la revalorisation du point d'indice devrait paraître prochainement.

Une rencontre est prévue avec un Conseiller Décideur Local de la Direction Générale des Finances Publiques pour étudier le dossier.

Une réunion de la Commission aura lieu le 3 novembre à 14h.

• **Voirie et domaine public, travaux et sécurité :**

M. Michel MORIN commente les photos des divers travaux réalisés :

- Assainissement le Duchamp
- Travaux de réparation fissures sur les routes : Blow patcher
- Travaux eaux pluviales « Montée Lachanal »
- Orage 7/09/2022
- Travaux électricité « Le Creux »
- Travaux salle des fêtes : Travaux d'aménagement intérieurs et extérieurs

Aménagement plateau surélevé sur la RD19 : Les travaux pour la création du ralentisseur à l'entrée du bourg (côté cimetièrre) auront lieu du Lundi 24 octobre au Vendredi 4 novembre 2022.

La circulation sera interdite pendant la durée des travaux, une déviation sera mise en place.

12 - Informations diverses :

12-1 : Un recours gracieux a été déposé à l'encontre du Permis d'aménager accordé le 28 juillet 2022 pour un terrain situé « Montée de la Distillerie ». Contact a été pris avec l'Avocate de la commune qui a transmis une réponse.

12-2 : Cadets de la Gendarmerie : Une association a été créée en 2021 pour les jeunes de 15 à 17 ans qui souhaitent s'engager volontairement au sein de la Gendarmerie. Une convention est proposée afin d'aider à la prise en charge de ces cadets. Cette demande sera revue au moment du vote du budget 2023.

12-3 : Courrier d'un administré à propos d'un problème d'eaux pluviales : les travaux nécessaires ont été réalisés.

12-4 : Projet collège Jacques Chirac :

Une rencontre entre les Elus et le Département a eu lieu. L'objet étant de demander la dissolution du Syndicat des Collèges. Une décision devra être prise avant la fin de l'année 2022 par les Conseils Municipaux concernés.

12-5 : PLUih : Une réunion est programmée le 20/10/2022 à 18h. Elle portera sur la carte de zonage.

12-6 : Toilettes sèches : Une demande est faite sur la remise en service des toilettes sèches vers l'aire de jeux. Contact sera pris avec la société SANISPHERE qui semblerait installer le même système que précédemment dans une structure en béton.

12-7 : Economie d'énergie : Des remarques ont été faites sur l'éclairage public qui n'est pas arrêté la nuit. M. Benjamin Moutet apporte des explications à ce sujet : sur les 167 points lumineux seuls 35 sont équipés d'une horloge astronomique. Les travaux de remplacement sont prévus pour 2023. Il n'est pas judicieux et rentable de faire des modifications d'ici la fin de l'année.

La séance est levée à 21h30

PROCHAINES REUNIONS : MARDI 8 NOVEMBRE, 13 DECEMBRE 2022

